

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN LOT UNIQUE D'UNE MAISON
sise sur la Commune d'AYZE (Haute-Savoie), 2854 Route de Chez Jeandet

MISE A PRIX : 70.000 € (SOIXANTE-DIX MILLE EUROS), frais en sus

Fixée au **JEUDI 06 JUIN 2024 à 14 heures**, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74130), au Palais de Justice de ladite ville.

A la requête de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel des Savoie dénommée **CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE**, Société Coopérative à capital et personnel variables régie par le Livre V du Code Rural, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro 302 958 491, dont le siège est sis PAE Les Glaisins, 4 Avenue du Pré Félin, ANNECY-LE-VIEUX - 74985 ANNECY CEDEX 9, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat la **SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**.

DÉSIGNATION DES BIENS : sur la Commune d'AYZE (Haute-Savoie), Lieudit « Moisy », 2854 Route de Chez Jeandet, les biens immobiliers cadastrés **section A n°338 (77ca) et n°2238 (63ca)**, soit une contenance totale de 01a 40ca.

Lesdits biens comprennent :

- une petite maison à usage d'habitation d'une surface habitable totale de 52,18 m² qui se présente comme suit :
 - * au sous-sol : une cave,
 - * au rez-de-chaussée : entrée, une cuisine ouverte sur le salon, un WC,
 - * à l'étage : une chambre ouverte, une chambre d'enfant et une salle d'eau.
- un terrain côté est de la maison.

OCCUPATION : aux termes du procès-verbal de description dressé le 04 octobre 2023, il est indiqué que le bien saisi est occupé comme suit : « *Le propriétaire occupe actuellement la maison avec ses enfants.* »

Le tout plus amplement décrit au P.V. de description dressé par la SAS SAGE ET ASSOCIES, Commissaires de Justice au FAYET, le 04 octobre 2023 et annexé au cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente, déposé le 28 novembre 2023 au Secrétariat-Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE sous le n°23/01852, où chacun peut en prendre connaissance.

VISITE : une visite sera organisée par la SAS SAGE ET ASSOCIES, le **VENDREDI 24 MAI 2024** de 11 heures à 12 heures.

ENCHÈRES : en conformité de l'article R.322-40 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, les enchères ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74).

RENSEIGNEMENTS : pour plus de renseignements, s'adresser :

- au Cabinet de la **SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**, Avocats – (Tél. 04.50.97.00.07) et sur : <https://www.briffod-avocats.fr/vente-aux-encheres/#encours>
- au Greffe du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE où le cahier des conditions de vente est déposé – (Tél. 04.50.25.48.00).